



DIP - SSEJ
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents des élèves de 9^{ème}
année du Cycle d'orientation
et de l'Ecole d'orientation et de formation
pratique (ECOFP)

N/réf. : MED/DBM/lrl
SSEJ-D287/0622

Genève, date du timbre postal

Concerne : Vaccination contre l'hépatite B (HB)

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Veillez trouver ci-après une information sur l'hépatite B et sur la vaccination contre cette maladie. Nous vous demandons d'en parler avec votre enfant, afin qu'il/elle soit bien informé-e. La vaccination contre l'hépatite B fait partie du plan suisse de vaccination et elle est proposée dès l'âge de 2 mois (dans le vaccin combiné *diphtérie-tétanos-coqueluche-polio-Hib-HBV*). Elle est fortement recommandée, dès l'âge de 11 ans, aux adolescent-e-s qui ne l'auraient pas déjà reçue. Vous trouverez toutes les informations complémentaires en scannant le QR code en bas de page.

Si vous souhaitez faire vacciner votre enfant, nous vous recommandons de vous adresser à son médecin traitant. Votre enfant a aussi la possibilité de recevoir le vaccin à l'école, en 9^{ème} année, par le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ). Dans ce cas, la vaccination est gratuite, grâce à une convention entre les assurances-maladies et le SSEJ.

Avant d'inscrire votre enfant, nous vous suggérons de vérifier dans son carnet de vaccination s'il/elle est déjà vacciné-e ou non. Vous trouverez au verso de cette lettre la liste des vaccins couramment utilisés. Si vous avez un doute, vous pouvez contacter votre médecin ou nous adresser une photocopie du carnet de vaccination. Si votre enfant a déjà reçu une dose chez son médecin traitant, veuillez compléter la vaccination chez ce dernier.

Le vaccin proposé par le SSEJ est l'Engerix-B-20[®]. Pour tout renseignement complémentaire, le SSEJ vous répond volontiers au : 022 546 41 00.

Nous vaccinons à l'école uniquement les élèves qui l'acceptent et dont les parents nous auront retourné le formulaire de consentement pour l'hépatite B ci-joint dûment rempli et signé avant le 14 octobre 2022. Passé ce délai, nous ne pourrions malheureusement plus prendre votre inscription en considération. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit vacciné-e, il n'est pas nécessaire de nous renvoyer le formulaire de consentement.

Recevez, Madame, Monsieur, Chers parents, mes salutations les meilleures.



Scannez-moi

Denise Baratti Mayer
Médecin cheffe de service

Renseignements complémentaires sur les vaccins contre l'hépatite B :

Depuis 2004, un vaccin combiné contre diphtérie, tétanos, coqueluche, haemophilus influenzae B, poliomyélite et hépatite B est proposé pour la vaccination des nourrissons, initialement avec trois doses durant la première année de vie et un rappel entre 18 et 24 mois. En 2019, ces recommandations ont évolué et la vaccination des nourrissons est désormais conseillée en trois doses: à 2, 4 et 12 mois. Pour les non vaccinés, entre 11 et 15 ans, la vaccination complète consiste en deux injections dans les muscles de l'épaule à 6 mois d'intervalle. Avant 11 ans et après 15 ans, trois doses restent nécessaires.

Liste des vaccins contre l'hépatite B:

Engerix-B®
Gen H-B-Vax®
GenHevac B®
HB Vax Pro®
Heprecomb®
Hevac B®

Vaccins combinés contenant l'hépatite B (dès 2 mois de vie)

Hexavac®,
Infanrix® hexa (DTPa-HepB-IPV + Hib)

Vaccin contre l'hépatite A et B:

Twinrix® (2 doses entre 1 et 15 ans, puis 3 doses dès 16 ans)